Pour une meilleure prise en charge du patient et une réduction de la durée moyenne d'hospitalisation

UniHA vient d'attribuer à Ethicon, une division du Groupe Johnson & Johnson Medical Devices
,
un marché
associant
la fourniture de dispositifs médicaux à des prestations de conseil
et développement des compétences
pour
accompagner les hôpitaux publics dans la mise en œuvre de la réhabilitation améliorée après une chiru
rgie colorectale ou bariatrique
.

La réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC) correspond à une organisation spécifique des soins selon la notion de « chemin clinique ».
Elle
consiste à proposer
un ensemble de mesures
qui interviennent sur les trois
périodes pré, per- et postopératoires
.
Cela permet
une récupération plus rapide de l'autonomie et des capacités physiques du patient.
Ce faisant,
la RAAC
contribue à raccourcir la durée du séjour à l'hôpital

.

Les programmes de réhabilitation améliorée après chirurgie, notamment en chirurgie digestive et orthopédique, se déploient progressivement dans les établissements français mais leur diffusion reste encore discrète. L'implémentation de la RAAC au sein des établissements de soins requiert l'application de protocoles médicaux et soignants innovants.

UniHA a d'abord procédé à une expérimentation sur un nombre limité de séjour, en chirurgie bariatrique et colorectale. Les bénéfices attendus seront du même ordre dans d'autres disciplines chirurgicales.

Ce marché passé par UniHA est innovant car il conjugue la fourniture de kits complets de chirurgie pour une intervention ciblée avec des prestations de conseil et de formation sur la réhabilitation améliorée autour de ces procédures. Il comporte

également un engagement de résultat sur la réduction de la durée moyenne de séjour des patients.

1. Première innovation : les kits de chirurgie sont adaptés aux besoins spécifiques des équipes médicales et soignantes.

2. Deuxième innovation : le titulaire s'engage sur des résultats, sa rémunération variant en fonction du succès obtenu par rapport à un objectif de réduction de durée moyenne de séjour .

3. Troisième innovation : pour la première fois, l'hôpital public a utilisé de nouveaux leviers du Code des Marchés Publics pour introduire la notion de RAAC .